
COMMUNIQUÉ

Présentation du cadre financier 2024-2028

Saint-Césaire, le 20 juin 2024 - La ville de Saint-Césaire a fait la présentation publique de son cadre financier pour les années 2024-2028 le 18 juin dernier devant une assemblée d'environ 150 personnes.

Assistée de la firme Raymond Chabot Grant Thornton, le conseil municipal a comme objectif de mettre en place des balises et des cibles pour assurer une gestion responsable et durable dans la planification financière de la Ville. Le cadre financier a également pour but de mesurer l'impact des principaux projets d'infrastructures incluant celui de la reconstruction de l'aréna.

Parmi les faits saillants, il apparaît que :

- Le montant des investissements prévus en travaux municipaux est de 63.M\$ (incluant principalement les projets de remplacement de l'émissaire de l'Union, le réaménagement de la route 112, le resurfacement et remplacement de ponceaux);
- 56% de ces investissements seront financés par des subventions et 24% par la dette à l'ensemble;
- L'endettement total net subira une hausse de 15% par année;
- Le service de la dette nette sur les dépenses passe de 7.7% en 2024 à 14.8% en 2028;
- Le fardeau fiscal est en hausse de 5.5% pendant cette période;
- Pour limiter l'impact fiscal du projet de l'aréna, des hypothèses de stratégies financières de réduction de dépenses récurrentes sont proposées. Globalement la construction de l'aréna occasionnerait un impact fiscal de 0.5% sur la taxation.

Le cadre financier permettra aux élus de clarifier les orientations à prendre pour maintenir une saine gestion des fonds publics. Il constitue également un outil rigoureux pour mieux contrôler les dépenses, mettre en place des stratégies de réduction du poids de la dette et réserver des sommes pour dégager une marge de manœuvre dans la réalisation de projets et faire face aux imprévus.

Bien qu'il puisse s'agir d'un exercice aride, l'intérêt des citoyens à participer à cette séance d'information témoigne d'un réel engagement de la communauté. Près d'une vingtaine de citoyens se sont adressés aux élus municipaux lors de la période d'échange qui a suivi la présentation.

« Soyez assurés que vous ne vous êtes pas déplacés pour rien, a mentionné le maire Luc Forand. Nous sommes conscients qu'il y a des investissements majeurs à faire pour assurer notre mission de service aux citoyens. Nous sommes aussi très conscients de l'incidence positive que peut apporter un projet comme celui de l'aréna sur la communauté, le tout doit respecter la capacité de payer de l'ensemble de la population. »

Les détails concernant le cadre financier 2024-2028 et la diffusion de la séance d'information sont disponibles dans *Actualité et communications municipales* du site web : www.villesaintcesaire.com